

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DAC 481 Subvention à l'association Bibliothèque du Saulchoir (13e).

Mme Danièle POURTAUD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention d'un montant de 9.000 euros à la Bibliothèque du Saulchoir, 43 bis, rue de la Glacière 13e ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Sur le rapport présenté par Mme Danièle POURTAUD au nom de la 9e Commission ;

Vu l'avis du Conseil du 13^e arrondissement en date du 30 juin 2011 ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 9.000 euros est attribuée à l'association Bibliothèque du Saulchoir, 43 bis, rue de la Glacière (13e), pour conserver, mettre en valeur et tenir à la disposition du public le patrimoine culturel qu'elle a constitué depuis 1865. D00206-2011-01847 19727

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2011 de la Ville de Paris rubrique 324, nature 6574, ligne VF40002 provision pour subventions de fonctionnement au titre du patrimoine.

